

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE COMMERCY  
COMMUNE DE LEROUVILLE**

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 23 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Lérouville, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VIZOT, Maire.

Date de convocation : 13 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : Messieurs VIZOT Alain, HUMBERT Jean-Claude, LAFAT Thierry et MOHAMED Patrick ; Mesdames PORTEU Brigitte, VELSCH Christine, SILVA Evelyne, BOUILLAGUET Catherine, CHARROIS Mélanie et CARREZ Jessica.

**Absents excusés** : Mesdames BRUNO Patricia et OUGER Edith. Monsieur CALLY Justin.

**Absents excusés ayant donné procuration** : Monsieur LEFRANC Jean-Marc ayant donné pouvoir à Monsieur HUMBERT Jean-Claude et Monsieur SOMEIL Michel ayant donné pouvoir à Madame SILVA Evelyne.

**Secrétaire de séance** : Madame PORTEU Brigitte.

**LISTE DES DÉLIBÉRATION**

Délibération n°01 : Extension de la vidéoprotection – DETR 2026 axe protection des populations.

Délibération n°02 : Amendes de police 2026.

Délibération n°03 : Subvention exceptionnelle parcours vitrail 2025.

Délibération n°04 : Encaissement de chèque – Budget commune

Le Maire,



La secrétaire de séance,

Brigitte PORTEU



**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE COMMERCY  
COMMUNE DE LEROUVILLE**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 23 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Lérouville, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VIZOT, Maire.

Date de convocation : 13 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : Messieurs VIZOT Alain, HUMBERT Jean-Claude, LAFAT Thierry et MOHAMED Patrick ; Mesdames PORTEU Brigitte, VELSCH Christine, SILVA Evelyne, BOUILLAGUET Catherine, CHARROIS Mélanie et CARREZ Jessica.

**Absents excusés** : Mesdames BRUNO Patricia et OUGER Edith. Monsieur CALLY Justin.

**Absents excusés ayant donné procuration** : Monsieur LEFRANC Jean-Marc ayant donné pouvoir à Monsieur HUMBERT Jean-Claude et Monsieur SOMEIL Michel ayant donné pouvoir à Madame SILVA Evelyne.

**Secrétaire de séance** : Madame PORTEU Brigitte.

- 
- DETR 2026,
  - Amendes de police 2026,
  - Affaires diverses,
  - Informations.

Il est ajouté à l'ordre du jour :

- Subvention exceptionnelle parcours vitrail
- Encaissement de chèque – Budget commune

**❖ Désignation d'un secrétaire de séance**

Brigitte PORTEU est élue secrétaire de séance

**❖ Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal**

Le précédent procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents

- **Délibération n°01/2026 Extension de la vidéoprotection – DETR 2026 axe protection des populations**

En 2025, la commune a installé 9 caméras de vidéoprotection dans le bourg. Malgré leur efficacité, des actes d'incivilité persistent dans des secteurs non couverts (points de tri, stade municipal, rue et cimetière de Buez, parc des Caurettes, centre-ville).

Après échanges avec la gendarmerie, il est proposé d'étendre le dispositif par l'installation de 8 caméras fixes supplémentaires afin de renforcer la prévention, sécuriser les espaces publics, assister les forces de l'ordre et réduire le sentiment d'insécurité.

Cette extension s'intègre pleinement au système existant (qualité d'image élevée, visualisation en temps réel, stockage 15 jours) et permettra un maillage plus pertinent du bourg.

Le Conseil municipal est invité à approuver l'extension de la vidéoprotection, à arrêter les modalités de financement de l'opération et à solliciter le concours financier de l'État à hauteur de 50% sur une dépense globale de 36 946,80 € soit un montant d'aide de 18 473,40 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

- **Délibération n°02/2026 Amendes de police 2026**

Dans le cadre de divers travaux de mise en sécurité de la voirie, Monsieur le Maire demande son avis au conseil municipal pour déposer une demande au titre des amendes de police 2026.

Le conseil accepte à l'unanimité ce projet et le dépôt d'une demande auprès des services du Département.

- **Délibération n°03/2026 Subvention exceptionnelle parcours vitrail**

Monsieur le Maire rappelle la participation de la commune de Lérouville à l'opération culturelle et patrimoniale « Parcours vitrail », organisée par l'association L'Esperluette(&), durant laquelle l'église de Lérouville a été illuminée du 1er novembre 2025 au 11 janvier 2026. Cette participation ayant engendré des dépenses d'électricité liées aux illuminations, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 80,00 € au titre de la prise en charge partielle de ces frais.

- **Délibération n°04/2026 Encaissement de chèque budget commune**

Le Conseil municipal autorise l'encaissement d'un chèque d'un montant total de 2 139,85 €, correspondant au règlement d'un préjudice causé sur un bien communal et la remise de ce chèque au SGC de Commercy.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

RAS

La séance est levée à 18H50

Le Maire,



La secrétaire de séance,

Brigitte PORTEU

